

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Une once de prévention : Facteurs à considérer pour l'AVC, la fibrillation auriculaire et l'hypertension

No d'activité : 66845

Date : mercredi le 12 décembre 2018

Lieu : Sani Sport

Coordonnées : 7777, boul. Marie-Victorin, Brossard

Objectifs

À la fin de cette formation les participants pourront:

1. Décrire les pratiques exemplaires en matière de prévention et de prise en charge de la FA
2. Déterminer quels sont les avantages et les risques associés à l'utilisation d'anticoagulants oraux pour la prévention des AVC chez les patients atteints de FA
3. Discuter de la dose optimale d'anticoagulants oraux pour la prévention des AVC chez les patients atteints de FA
4. Expliquer les recommandations actuelles des lignes directrices canadiennes sur l'utilisation d'anticoagulants oraux chez les patients avec FA
5. Reconnaître les meilleures approches pour traiter l'hypertension afin de prévenir les AVC

Président de séance : Dre Lise Chalut

Horaire

2018-12-12	07:00	07:30	Autre	Arrivée, inscriptions et déjeuner	
2018-12-12	07:30	08:30	Conférence	Une once de prévention : Facteurs à considérer pour l'AVC, la fibrillation auriculaire et l'hypertension	Dr Éric Sabbah, cardiologue
2018-12-12	08:30	08:40	Autre	Évaluations, remerciements et départ	

Veuillez confirmer votre présence auprès de Mme Aurore Nzaramba au 514-229-7108 ou à aurore.nzaramba@servier.com

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de SERVIER

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.